



Organisation

Le territoire cantonal est découpé en régions, chacune couverte par un service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) qui comprend un détachement de premiers secours (DPS) composé de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) formés et équipés pour avoir en tout temps la capacité de première intervention dans leur région. Chaque DPS peut compter, lors d'événements particuliers, sur l'aide d'un détachement d'appui (DAP) qui peut être également engagé de manière autonome pour des interventions du type inondation par exemple.



Bienvenue!

Si vous appréciez l'esprit d'équipe et l'entraide, possédez le sens de la solidarité et du service aux autres, aspirez à vivre des expériences uniques et souhaitez élargir votre horizon personnel, bienvenue dans le feu de l'action!

Vous ferez partie d'une organisation performante et dynamique.

Vous bénéficierez de responsabilités accrues, profiterez d'une formation et d'un encadrement axés sur la pratique, utiles dans la vie professionnelle et privée, maîtriserez des équipements de pointe et participerez activement au sauvetage de personnes et d'animaux en difficulté ainsi qu'à la sauvegarde des biens.

Autant de motivations pour rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires.

www.eca-vaud.ch



Une initiative de l'Etablissement Cantonal d'Assurance et de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers

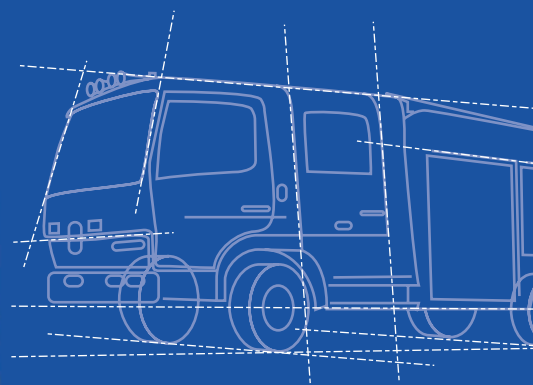


Photos: ateliermamco.com, SP - Conception: moc-com.ch



Le guide de l'engagement performant

Tout feu tout flamme pour les sapeurs-pompiers?





Alain Pasche,
gestionnaire logistique



« J'ai tout de suite aimé l'esprit d'équipe et le sens de la solidarité de mes camarades. J'ai apprécié aussi le fait de contribuer à la sécurité de la région. »

Missions

- Les secours en cas de dommages causés par le feu ou les éléments naturels ainsi qu'en cas d'accident et autres situations d'urgence.
- La défense contre l'incendie.
- La lutte en cas de pollution.

Conditions d'engagement

L'engagement SPV est ouvert aux femmes et aux hommes de toute nationalité. Il faut cependant être âgé de 20 ans révolus, en bonne santé, disponible et domicilié dans sa commune depuis au moins 3 mois.

Dans certaines régions, l'âge peut être abaissé à 18 ans.

Candidature

Les modalités de recrutement sont propres à l'organisation du service de défense incendie et secours (SDIS) auquel est rattachée la commune de domicile du candidat.

Perspectives

Durant la première année, l'aspirant sapeur-pompier participe aux exercices et à un cours de base de 2 jours; devenu SPV, il intègre le détachement d'appui de son SDIS. Puis selon son expérience, ses disponibilités et ses centres d'intérêt, il pourra rejoindre le détachement de premiers secours. Un SPV peut être actif au sein du SDIS de sa commune de domicile et/ou de celle de son lieu de travail.

Perfectionnement

Les possibilités de perfectionnement sont multiples, par exemple: support technique et tactique, porteur d'appareil respiratoire (ARI), chauffeur. Elles peuvent aussi mener à des responsabilités d'encadrement et à la fonction d'instructeur fédéral.



Aurore Pellégri,
gestionnaire de vente

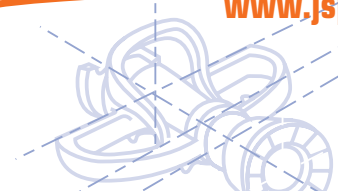


« J'adore la sensation de se sentir utile en sachant qu'on l'est vraiment. »

Pas encore 18 ans?

Le Groupement Vaudois des Jeunes Sapeurs-Pompiers (GVJSP) vous accueille dès 8 ans dans l'un de ses groupes régionaux. Vous y serez formé à la lutte contre les incendies jusqu'à l'obtention du diplôme «Flamme 3» et pourrez, à 18 ans révolus, rejoindre le corps actif des sapeurs-pompiers. Vous vivrez des expériences utiles dans la vie de tous les jours, participerez à des camps et goûterez aux satisfactions d'une franche camaraderie.

Une passionnante école de vie vous attend!
www.jsp.ch



Informations complémentaires

ECA: www.eca-vaud.ch/ ou

bureau de la formation: 021 721 23 30 ou
ecaform@eca-vaud.ch

FVSP: www.fvsp.ch/ ou 021 732 11 18 ou info@fvsp.ch

GVJSP: www.jsp.ch/ ou secretariat@jsp.ch

L'administration de votre commune vous donnera les coordonnées du commandant du SDIS

Petit glossaire:

- ARI: Appareil respiratoire isolant
- DAP: Détachement d'appui
- DPS: Détachement de premiers secours
- FVSP: Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
- GVJSP: Groupement Vaudois des Jeunes Sapeurs-Pompiers
- JSP: Jeune sapeur-pompier
- SDIS: Service de défense contre l'incendie et de secours
- SPV: Sapeur-pompier volontaire